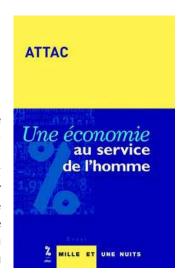
Le marché du travail¹ Thomas Coutrot et Michel Husson, 2001

1. Les théories du chômage

Si l'on veut lutter contre le chômage, il faut s'en faire une idée claire. Or, contrairement à d'autres sciences, la « science » économique n'offre pas une réponse unifiée à cette question ni une théorie admise par tous : il existe au contraire un débat très profond entre « les économistes ». Il ne faut jamais oublier que l'économie est une science sociale et qu'elle ne progresse pas de la même façon que les sciences dites dures. Il n'existe pas de socle commun partagé, mais une confrontation permanente entre différentes grandes représentations de la société. C'est pourquoi il n'est pas absurde ni inutile de



reprendre des définitions et des références qui remontent au siècle dernier. Les relations qu'entretiennent ces différents paradigmes peuvent changer, mais c'est au fond le même débat qui revient de manière cyclique sur le tapis. On distinguera trois grandes représentations du chômage, trois grands paradigmes, que l'on appellera pour simplifier, néoclassique, keynésien et hétérodoxe;

La théorie néo-classique

Le terme de néo-classique désigne l'économie aujourd'hui dominante. Elle est appelée ainsi par opposition à l'économie classique de la moitié du siècle dernier. Ce paradigme résulte d'une révolution (ou d'une contre-révolution) théorique qui a installé une nouvelle orthodoxie à la fin du 19ème siècle. Pour les « néo-classiques », le chômage ne devrait pas exister et cette notion ne tient par exemple aucune place dans les *Principes d'économie politique* d'Alfred Marshall, qui faisait autorité jusqu'à la crise des années 30, et qui servit de manuel à Keynes.

Les néoclassiques ont en effet une vue idyllique d'un capitalisme qui fonctionne de manière harmonieuse grâce au marché. Or, le travail est une marchandise comme une autre. Il y a une offre et une demande qui se confrontent sur le marché du travail, et l'une et l'autre doivent s'équilibrer grâce aux variations du prix du travail, en l'occurrence le salaire : c'est la loi de l'offre et de la demande. Quand le prix du travail monte, l'offre augmente, parce que plus de travailleurs souhaitent travailler ou travailler plus longtemps en raison de cette « incitation ». En revanche, la demande de travail de la part des entreprises va baisser parce que ce coût du travail accru décourage le recours à ce facteur de production qui devient plus cher que d'autres, comme le capital.

Ces deux mouvements doivent s'équilibrer, de manière à ce que l'offre soit égale à la demande, pour un certain niveau de salaire, qui sera appelé salaire d'équilibre. Dans ce schéma, l'emploi d'équilibre, c'est le plein emploi, et le chômage est donc forcément volontaire. Les gens qui ne travaillent pas s'abstiennent de le faire parce qu'ils jugent que le salaire leur procurerait une satisfaction inférieure à celle qu'ils tirent de leurs loisirs.

¹ dans : Attac, *Une économie au service de l'homme*, Editions Mille et une nuits, 2001 (version préliminaire).

Laissons de côté, pour l'instant, ce qu'il y peut y avoir de peu satisfaisant, voire de choquant, dans cette présentation. Ce qui nous intéresse est de bien comprendre pourquoi le chômage peut malgré tout apparaître. C'est assez simple : il suffit qu'un mécanisme parasite empêche l'équilibre de se produire. Dans le cours que Raymond Barre faisait aux étudiants de Sciences Po en 1967 et qui a contribué à sa manière à fomenter la contestation de l'année suivante, le point de croisement des deux courbes ne pouvait être atteint à cause de la pression syndicale. A l'époque, l'argument consistait plutôt à insister sur la pression inflationniste que cela entraînait.

Aujourd'hui, le discours néo-classique va mettre l'accent sur deux mécanismes institutionnels qui sont accusés de fabriquer du chômage, avec les meilleures intentions du monde, à savoir le salaire minimum et les revenus de remplacement (allocations chômage, revenu minimum et autres allocations). Les développements les plus avancés de cette théorie ne font qu'habiller ce postulat de fond.

- le NAIRU

Derrière ce sigle barbare qui veut dire « taux de chômage n'accélérant pas l'inflation » il y a au fond l'idée qu'une certaine dose de chômage est inévitable, voire souhaitable. Certains en vont même jusqu'à parler de chômage « naturel ». Si ce concept donne lieu à des modélisations mathématiques compliquées, l'idée de base est simple : un taux de chômage qui baisse trop relance l'inflation ; celle-ci conduit à des pertes de compétitivité, puis à des destructions d'emploi qui ramènent le taux de chômage à sa valeur dite « d'équilibre ». Le message est simple : le chômage de masse est incompressible. Le rapport Charpin sur les retraites a bien illustré ce fatalisme puisque son scénario initial tablait sur la maintien du taux de chômage à 9 % sur les 40 prochaines années !

Bien qu'il soit une référence très répandue, le NAIRU ne peut être une théorie du chômage pour une raison assez simple à comprendre. Il raisonne implicitement par rapport à une croissance équilibrée où le taux de chômage serait constant et il ne peut donc servir pour interpréter une période où, justement, le taux de chômage augmente.

Dès lors, les applications pratiques du NAIRU sont enfermées dans une contradiction insoluble. Si l'on admet que le NAIRU peut varier dans le temps, mais dans ce cas, il suit de si près le taux de chômage constaté qu'il ne peut servir de référence s'évanouit, en même temps que toute prétention théorique. A quoi bon un concept abstrait si son évaluation redonne ce que chacun peut lire dans les statistiques de l'ANPE? Face à ce problème, les économistes ne se laissent pas démonter et se mettent à parler doctement d'hysteresis. Ce terme grec, donc savant, recouvre en fait une manipulation bien peu théorique consistant à expliquer le chômage d'aujourd'hui par celui d'hier. Il y a décidément une « persistance » du chômage ... à se dérober aux explications de nos modernes Diafoirus.

Si au contraire on suppose que le NAIRU est une valeur de référence à peu près constante, on tombe sur des évaluations d'une rare imprécision qui rendent tout aussi inutile ce concept décidément insaisissable. Selon une étude de la Commission européenne (reproduite en partie dans *Problèmes économiques* n°2461 du 28 février 1996), il y aurait 90 chances sur 100 pour qu'en 1994 le NAIRU européen ait été compris entre 2,8 % et 18,8 %!

S'il n'est pas une théorie recevable du chômage, le NAIRU fournit une représentation non dépourvue de signification de la manière dont fonctionne le marché du travail. On pourrait même dire qu'il évoque les analyses de Marx sur l'armée industrielle de réserve. Dans *Le Capital* (livre 1, chapitre 25) Marx écrit par exemple ceci :

« Les variations du taux général des salaires ne répondent donc pas à celles du chiffre absolu de la population ; la proportion différente suivant laquelle la classe ouvrière se décompose en armée active et en armée de réserve, l'augmentation ou la diminution de la surpopulation relative, le degré auquel elle se trouve tantôt « engagée », tantôt « dégagée », en un mot, ses mouvements d'expansion et de contraction alternatifs correspondant à leur tour aux vicissitudes du cycle industriel, voilà ce qui détermine exclusivement ces variations. (...) Pendant les périodes de stagnation et d'activité moyenne, l'armée de réserve industrielle pèse sur l'armée active, pour en réfréner les prétentions pendant la période de surproduction et de haute prospérité. C'est ainsi que le surpopulation relative, une fois devenue le pivot sur lequel tourne la loi de l'offre et de la demande de travail, ne lui permet de fonctionner qu'entre des limites qui laissent assez de champ à l'activité d'exploitation et à l'esprit dominateur du capital. »

Cette présentation ressemble diablement à ce les économistes libéraux ont tardivement découvert, et qu'ils ont baptisé « loi de Phillips » : quand le taux de chômage baisse, le rapport de forces s'améliore en faveur des salariés. L'inflation résulte alors de la tentative des dirigeants d'entreprise de maintenir la part des profits face à une augmentation de salaires. C'est pour cette même raison, au fond, que les Bourses se sentent déprimées à chaque annonce d'une baisse du taux de chômage : la finance y voit clairement une menace pour ses revenus.

- les nouvelles théories du marché du travail

Face au défi que constitue l'explication du chômage, la théorie néo-classique cherche constamment à renouveler sa présentation, et l'on parle même de « théorie élargie ». Mais ces développements ne remettent pas en cause l'axiome de base selon lequel le chômage est causé par les rigidités du marché du travail. Ils cherchent simplement à théoriser ces rigidités, en en faisant notamment le résultat de la tricherie des salariés. Voici par exemple la théorie du « salaire d'efficience ». Elle explique pourquoi les employeurs sont obligés de proposer des salaires supérieurs au salaire dit d'équilibre (celui qui correspond au plein-emploi). Et pourquoi donc? Parce que les salariés les y contraignent, en trichant sur leur qualification et en flânant dès que l'occasion leur en ait donnée. Conclusion : le chômage est de la responsabilité des salariés, véritables fauteurs de salaires excessifs. La théorie des insiders/outsiders propose une variante de cette analyse, en expliquant pourquoi ceux qui ont un emploi complotent véritablement pour pousser les salaires vers le haut, empêchant ainsi l'embauche des outsiders. Toute une théorie, dite des négociations salariales, cherche à expliquer comment le monopole de représentation syndicale, conduit à un équilibrage éloigné du plein emploi. Dans l'enseignement « moderne », cette « théorie » tient lieu d'économie du travail. Il n'est pas étonnant que les étudiants aient publié un manifeste (disponible sur le site « Marchandise » http:/ecocritique.free.fr) dénonçant notamment ce genre d'imposture.

- la responsabilité des indemnités de chômage

Un degré supplémentaire de cynisme social est franchi avec la théorie des « trappes ». L'idée est encore une fois d'identifier l'intervention d'un élément parasite qui perturbe le fonctionnement du marché du travail. Il s'agit cette fois des revenus de

remplacement : indemnités de chômage, allocations diverses, RMI, etc. Ils ont pour effet de procurer un revenu qui n'est pas suffisamment inférieur à un salaire, d'autant plus que la fiscalité peut encore brouiller la situation. Bref, le retour à l'emploi est découragé, car il ne procure qu'un gain net trop faible pour constituer une incitation suffisante. Une bonne partie des chômeurs s'installent alors dans cette situation et renoncent durablement au projet de prendre un emploi. Sans crainte du ridicule, les experts, notamment européens, cherchent à démontrer que ce sont les pays les plus généreux avec leurs chômeurs qui ont le plus de chômage. Ils oublient facilement que c'est le chômage qui fait augmenter les dépenses pour le chômage et non l'inverse, et leurs résultats ne sont acquis que sur la base d'études médiocres à la méthodologie incertaine. Mais leurs budgets de recherche représentent une incitation efficace !

La théorie keynésienne

Les « keynésiens » se réclament de Keynes, auteur de la *Théorie générale de l'emploi*, publiée en 1936. Ils proposent le plus souvent des traductions assez éloignées de la pensée subtile et puissante de leur maître, mais cette dénomination est suffisamment répandue pour la conserver dans une présentation simplifiée. L'idée théorique essentielle est qu'il peut exister des équilibres de sous-emploi. Autrement dit, le chômage peut résulter d'une demande insuffisante et de toutes les politiques restrictives qui empêchent la croissance de la production de susciter des emplois en nombre suffisant.

Cette approche a été dominante durant les années d'expansion d'après-guerre, jusqu'à la fin des années 70. Il faut bien comprendre que le retour en force des néo-classiques représente un considérable mouvement de balancier. Le keynésianisme était bien adapté au capitalisme d'après-guerre dont les performances du point de vue de la croissance et de l'emploi s'expliquaient en grande partie par l'intervention régulatrice de l'Etat et des législations sociales. Pour ne prendre qu'un exemple, les prestations sociales étaient à l'époque rangées au rang des « stabilisateurs automatiques » qui empêchaient les phases de ralentissement en véritables récessions. Un certain degré d'inflation apparaissait comme le lubrifiant nécessaire à la croissance et au financement de l'investissement.

Ce qui s'est produit au début des années 80, c'est donc bien une contre-révolution qui a balayé le paradigme keynésien : de soutien à la demande, la protection sociale est devenue une source de « charges excessives », et la lutte contre l'inflation (en fait, contre le salaire) est devenue la priorité absolue, au détriment du plein emploi.

Les théories hétérodoxes

On a vu que les néo-classiques expliquent le chômage par un excès de salaire, autrement dit par une rentabilité insuffisante, tandis que les keynésiens l'expliquent par une demande insuffisante. Pour les uns, le retour au plein-emploi suppose une baisse du salaire, pour les autres un surcroît de demande. Le point commun des hétérodoxes est de montrer que le capitalisme a effectivement besoin et de profits et de débouchés, mais que ces deux conditions sont contradictoires : la recherche du profit suppose de faire pression sur les salaires mais risque alors de freiner les débouchés et la relance systématique peut peser sur la rentabilité.

Les approches hétérodoxes insistent alors sur les conditions extra-économiques, institutionnelles ou technologiques, qui peuvent permettre d'assurer un

fonctionnement plus harmonieux du système économique. Certains, par exemple les régulationnistes, pensent que la gamme des arrangements est suffisamment large pour envisager de nouvelles manières de réguler le capitalisme, d'autres, plus radicaux, pensent que ces arrangements sont tellement coûteux d'un point de vue social qu'il vaudrait mieux changer les règles du jeu et dépasser le capitalisme.

De ces trois théories découlent trois grandes orientations quant à la lutte contre le chômage :

- pour les néo-classiques, la lutte contre le chômage passe par la baisse du coût du travail et par la flexibilisation du marché du travail ;
- pour les keynésiens, elle passe par des politiques budgétaires et fiscales de relance économique ;
- pour les « hétérodoxes », les axes principaux sont la réduction du temps de travail et la mise en oeuvre de critères économiques autres que le profit.

L'articulation entre ces schémas d'explication est plus complexe que ne le souligne cette présentation. Les explications sont plus ou moins plausibles selon l'environnement conjoncturel, et toute une série d'études pose comme principe la coexistence de plusieurs formes de chômage. Le chômage classique correspondrait à l'ajustement imparfait des salaires, le chômage keynésien à une demande insuffisante, et le chômage volontaire aux effets pervers des revenus de remplacement. On distingue aussi le chômage conjoncturel ou frictionnel qui correspond au fonctionnement normal du marché du travail et un chômage structurel qui découlerait de dispositifs réglementaires inadaptés.

Ce cadre théorique mixte ne permet pas mieux de comprendre pourquoi on a pu connaître le plein-emploi dans les années 60 et pourquoi on s'en est éloigné ensuite. Il y avait probablement à l'époque la même proportion d'inemployables; le salaire minimum et les règles de progression salariale rendaient le marché du travail beaucoup plus rigide qu'il ne l'est aujourd'hui. On ne comprend pas non plus pourquoi le taux de chômage a eu tendance à augmenter au cours des deux dernières décennies, alors que se développait la flexibilité.

Les recettes utilisées se sont elles mêmes succédées au cours du temps. Entre la récession de 1974-75 et celle de 1980-82, ce sont les politiques keynésiennes qui ont continué à s'appliquer mais n'ont pas réussi à enrayer le recul de la rentabilité. A partir du début des années 80, ce sont les politiques néolibérales qui sont devenues dominantes, sans réussir à enrayer la montée du chômage de masse.

2. Le bilan des politiques néo-libérales de l'emploi

Depuis plus de quinze ans, en France, les politiques de l'emploi s'inspirent des préceptes néo-libéraux et visent à la recherche de la modération salariale et à la flexibilisation du marché du travail. Ces objectifs ont été atteints : en 1983, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises était de 69 %, elle est aujourd'hui de 60 %. Dans le même temps, le marché du travail a été largement flexibilisé, de telle sorte que la majorité des emplois nouveaux sont des emplois jusqu'alors considérés comme atypiques, à durée déterminée et/ou à temps partiel (Graphique 1)

100
90
80
Chômage
□ CDD-Intérim
□ CDI temps partiel
□ CDI temps complet

Graphique 1. Le recul de l'emploi standard

Source : document de travail n°99-62 du centre d'études de l'emploi.

Les néolibéraux ne peuvent pas continuer à avancer les mêmes préconisations, comme si tout était encore à faire. En réalité, leurs politiques ont été menées depuis au moins quinze ans, et le recul est donc suffisant pour en dresser le bilan. Or, manifestement, la tendance générale a été la montée du chômage que la reprise récente (sur laquelle on revient plus bas) n'a en rien effacée. La modération salariale est un fait, et la baisse de la part des salaires dans le valeur ajoutée aurait dû conduire à des créations d'emploi selon deux effets principaux :

- le « théorème de Schmidt » : plus de profit, c'est plus d'investissement, donc plus d'emplois ;
- la « substitution capital-travail » : moins de salaire veut dire moins de machines et plus de main-d'oeuvre.

Ni l'un ni l'autre de ces mécanismes n'ont produit les effets attendus : le profit a été rétabli mais au bénéfice des profits financiers, pas de l'investissement productif. La substitution capital-travail ne s'est pas ralentie et s'est même durcie avec la mise en place de règles très dures de gestion de l'emploi, imposées par la finance. Mais le recul salarial n'a pas été perdu pour tout le monde puisque c'est la contrepartie de la progression des revenus financiers.

3. la vraie nature du chômage

Le chômage est un chômage capitaliste : c'est le capitalisme qui le crée, et il en a besoin. Le capitalisme a besoin du chômage : c'est un levier qui pèse sur les revendications salariales. On a vu que les économistes s'accordaient sur l'existence de la « courbe de Phillips » que certains fétichisaient ensuite avec le concept de NAIRU. Si le chômage baisse trop, les salariés sont en meilleure posture pour obtenir des hausses de salaires et de meilleures conditions de travail. A cette menace répond l'inflation qui permet de casser les hausses de salaires, où la politique monétaire restrictive censée combattre l'inflation mais destinée en réalité à refroidir la croissance, l'emploi et donc les revendications. Cela revient à dire qu'un certain taux de chômage est nécessaire pour mieux atteindre le véritable objectif des politiques économiques, qui est la défense du profit, contre l'emploi..

Plus fondamentalement, le capitalisme crée le chômage en se refusant à satisfaire les besoins sociaux qui ne rapportent pas la rentabilité maximale. L'offensive contre la protection sociale et les services publics visent ainsi à faire rentrer sous la coupe du critère de la rentabilité des secteurs qui en étaient jusqu'à un certain point sortis, et à réduire au minimum socialement tolérable la satisfaction des besoins non rentables. Les emplois correspondants sont donc jugés en quelque sorte antiéconomiques. Des mécanismes semblables sont à l'oeuvre dans les pays du Tiers Monde.

Si on pense que cette interprétation correspond bien à la nature structurelle du chômage, alors le moyen de le résorber et de retourner au plein-emploi consiste à « tordre » les règles du calcul économique fondé sur la seule rentabilité et à donner la priorité à une réduction du temps de travail créatrice d'emplois sur les autres utilisations possibles des gains de productivité.

4. la nature de la reprise de l'emploi actuelle et le rôle de la croissance

La reprise récente crée beaucoup d'emplois mais ses composantes ne sont pas forcément durables. Elle montre que la croissance est, d'un point de vue conjoncturel, la principale condition de l'emploi, même si cela n'est pas forcément vrai si on raisonne sur plus longue période. Mais la vraie question est de savoir si elle représente le succès, certes un peu tardif, des politiques néolibérales.

Nous pensons ces récentes créations d'emploi ne proviennent pas de l'application résolue de cette politique néolibérale, mais au contraire de son relâchement provisoire. C'est la baisse de l'euro par rapport au dollar, suivie de la stabilisation de la part des salaires dans le revenu national, qui ont relancé l'économie. Le tournant est même facile à dater : c'est au premier semestre de 1997 que le dollar se met à monter, d'environ 15 % par rapport à l'ensemble des monnaies qui devaient ensuite constituer l'euro. Jusque là les perspectives étaient moroses, au point que Jacques Chirac avait cru bon de dissoudre l'Assemblée Nationale pour préparer d'inévitables mesures d'austérité. Mal lui en a pris, et le gouvernement de Lionel Jospin s'est emparé des commandes dans une période de rebond conjoncturel.

Les exportations européennes sont extrêmement sensibles au cours du dollar : si celuici monte il rend les produits européens plus compétitifs. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les exportations de l'Union européenne ont fait un bond en avant de 10 % en moyenne sur l'année 1997. Cet affaiblissement relatif des monnaies européennes a apporté un ballon d'oxygène et permis un regain de croissance, rendant ainsi possible la réalisation sans heurts de l'euro au début de 1999. Il y a là un véritable paradoxe : le projet monétaire européen était conçu comme la mise en place d'une monnaie forte. Mais c'est grâce à son échec sur ce point qu'il réussit l'Union monétaire. La baisse de l'euro par rapport au dollar va déjouer les pronostics et prolonger le dynamisme des exportations européennes. Mais elle va en même temps révéler

l'embarras de la BCE (Banque Centrale Européenne) : celle-ci aimerait bien relever les taux d'intérêt pour empêcher la chute de l'euro. Mais elle risquerait de casser la croissance et l'emploi, et de soulever une tempête politique en Europe, sapant les bases de sa nouvelle et fragile légitimité. On mesure au passage le côté bancal de la construction européenne et le pouvoir exorbitant que détient la BCE, seule véritable institution supranationale.

Mais les exportations ne suffisent pas. Le second élément moteur de la reprise est le relâchement de la modération salariale. Pour la première fois depuis bien des années, le pouvoir d'achat des salariés augmente au rythme de la richesse produite : la consommation privée redémarre et prend le relais des exportations. La presse économique a des commentaires curieux sur le « retour de la confiance », alors qu'il s'agit surtout d'un retour d'une distribution à peu près normale des fruits de la croissance. Cette inflexion est dans plusieurs pays le résultat involontaire de la désinflation. La crise financière asiatique de 1997, en réduisant la demande et donc le prix des matières premières comme le pétrole, a contribué à un ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe. Comme les salaires versés ont continué sur leur lancée, cette désinflation a permis des gains de pouvoir d'achat pour les salariés. Ce mécanisme est particulièrement marqué en France où il débouche sur un bond en avant de la consommation de 3,7 % en 1998, contre une progression de seulement 0,9 % en 1997.

Double conclusion : une monnaie pas trop forte et un pouvoir d'achat des salaires en hausse sont favorables à la demande, donc à l'activité, donc à l'emploi. Or, les préceptes européens maintiennent au contraire une triple et absurde rigueur. Rigueur monétaire d'abord : la BCE en a encore fait la démonstration en juin 2000 en relevant fortement les taux d'intérêt, au-delà de toute attente. Rigueur salariale ensuite : les institutions européennes, les gouvernements et les patronats maintiennent que les salaires doivent croître moins vite que l'économie. Ils risquent, là encore, d'étouffer la dynamique de la reprise et de nous faire retomber dans les ornières du passé. Rigueur budgétaire enfin : les objectifs du traité d'Amsterdam obligent à une pression permanente sur les dépenses publiques, supposées par nature improductives. Alors qu'au contraire, comme le montre l'affaire de la « cagnotte », c'est la croissance qui permet le plus facilement de réduire les déficits publics. L 'expérience récente permet donc de mesurer non pas le degré de réussite des politiques néolibérales, mais le temps absurde qu'elles ont fait perdre.

Enfin, on ne peut compter pour rien l'effet du passage aux 35 heures. En dépit des manques flagrants de la loi finalement votée, et notamment de l'absence d'obligation de créations d'emplois, la réduction du temps de travail montre ses potentialités en matière d'emplois. Là encore, tout va être fait pour affirmer une double logique de gel des salaires, et d'intensification du travail.

Le plus grand risque qui menace donc cette reprise, c'est au fond qu'elle soit étouffée par le dogme néolibéral et en pratique par la défense du pouvoir d'achat des rentiers et du profit. Pour la faire durer il faudrait passer à d'autres règles du jeu en matière de partage des richesses, afin de jeter ainsi les bases d'un nouveau plein emploi.

5. quel plein-emploi pour demain?

Il n'y a pas de lois économiques absolues, mais des choix de société entre :

- un « plein emploi à l'américaine » mais qui implique une société à deux vitesses ;
- un « nouveau plein-emploi » fondé sur d'autres critères économiques et sur d'autres institutions du marché du travail.

Le projet de « refondation sociale » du Medef montre bien que cette question des institutions du marché du travail est un enjeu central de la redéfinition des conditions d'emploi et de travail pour demain. Au projet régressif du Medef, qui vise à accroître la précarité et le contrôle social sur les chômeurs, il faut opposer un projet de « refondation progressiste » du marché du travail qui repose sur :

- de nouvelles obligations pour les entreprises, qui les incitent fortement à réduire leurs comportements abusifs (loi anti-précarité, interdiction de licencier pour améliorer les bénéfices, modulation des cotisations d'assurance-chômage...)
- de nouveaux droits pour les salariés et les organisations syndicales, qui permettent de s'opposer à l'effritement des emplois et des garanties collectives (droit de la « coactivité », « contrats d'emploi-formation », pour une refondation de l'UNEDIC, développement de la négociation collective, de branche et territoriale ...);

Pour en savoir plus

Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, *Le bel avenir du contrat de travail*, Syros, Paris, 2000.

Denis Clerc, Condamnés au chômage ?, Syros, Paris, 2000.

Thomas Coutrot, Michel Husson, <u>Avenue du plein emploi</u>, Attac/Les mille et une nuits, Paris, 2001.

Thomas Coutrot, *Critique de l'organisation du travail*, La Découverte, collection « Repères », Paris, 1999.

IRES, <u>Les marchés du travail en Europe</u>, La Découverte, collection « Repères », Paris, 2000.